

(Il est venu)...**Le Temps des Praticiens !**

**Prochaine journée d'études de l'ANDP
Le 28 novembre 2014 à LYON**

Espace Jean COUTY (LYON 9^{ème}, Métro Gorge de Loup)

Inscription : 69 € (déjeuner sur place compris)

Avec le soutien de :

mutuelle
intégrance
L'esprit de solidarité

**CREDIT
COOPERATIF**

90^e
Anniversaire
carac
Votre épargne le mérite

✂ -----

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'Étude ANDP du 28 novembre 2014 à Lyon

N° déclaration d'existence ARFRIPS : 82 69 10 216 69

Tarif unique d'inscription : 69 € (repas sur place compris)

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Adresse électronique.....

Fonction/Service :

**Ce bulletin est à retourner à l'ARFRIPS – 10 impasse Pierre Baizet – CS 10422
– 69338 LYON CEDEX 09 accompagné de votre règlement par :**

Chèque à l'ordre de l'ANDP

Virement à l'ANDP (IBAN : FR76 4255 9000 5121 0214 4310 329 / BIC : CCOPFRPPXXX)

Demande de facture acquittée par courriel : oui

non

(Il est venu)...Le Temps des Praticiens !

Plus de 5 ans après l'entrée en vigueur de l'ambitieuse réforme de la protection juridique des majeurs, les professionnels (MJPM, magistrats...) ont absorbé les Lois 2007-308 et 2002-2, se sont massivement formés, ont commencé à privilégier la participation des personnes, les processus d'évaluation... Le Droit est (à peu près) stabilisé.

Sa mise en œuvre, la clarification des points aveugles de la réforme et l'effectivité du droit tutélaire sont désormais l'objet des praticiens, mandataires, magistrats, services...

Accueil des participants à partir de 9h15

9h30 | **Le temps des praticiens !** par Abel GAGO, Directeur Adjoint de l'ARFRIPS et Pierre BOUTTIER, Président de l'ANDP, MJPM

Table ronde : quel référentiel métier pour les MJPM ?! Animation : Frédéric DOS SANTOS, MJPM

9h45 | **Conversation ordinaire entre mandataires...** par Isabelle PLASSE, MJPM

Le référentiel métier à l'épreuve du quotidien, par François HENRY, MJPM

Le référentiel métier décliné à travers 5 fonctions du MJPM, par Pierre BOUTTIER, MJPM

Table ronde : Quel périmètre d'action pour le MJPM ? Animation : Frédéric DOS SANTOS, MJPM

11h00 | **Quel accompagnement mis en œuvre dans les mesures de protection ? Le point de vue de la juriste.**
Par Sonia ZOUAG, Doctorante en droit privé, rédactrice à Juris Association, éd Dalloz

Limites et contours de l'intervention, regards croisés, par Guylaine DUVAL, MJPM et Jean-Paul CHABANNES, Médecin psychiatre

12h00 | **Échanges, contradictions et débats**

12h30 Déjeuner sur place (compris dans l'inscription)

13h30 | **Une permanence téléphonique ordinaire**, par Marieke JOLLINIER et Isabelle PLASSE, MJPM

Table ronde : les concepts « mous » du droit tutélaire, intérêt de la personne, protection, autonomie Animation : Pierre BOUTTIER, MJPM

13H45 | **Les concepts « mous », apports de la jurisprudence**, par Ingrid MARIA, Maître de conférences en droit privé à la Faculté de Droit Grenoble 2

Les concepts « mous », un regard de magistrat, par Sylvain BOTTINEAU, Vice-Président, juge des tutelles, Tribunal d'Instance de Lagny sur marne (77)

Les concepts « mous », un regard de mandataire, par David MATILE, MJPM

Table ronde : au delà des textes, l'éthique et la déontologie du MJPM ? Animation : Pierre BOUTTIER, MJPM

15h30 | **Éthique et déontologie : les travaux d'une fédération**, par Agnès BROUSSE, Responsable service Évaluation et Développement des Activités à l'UNAF

Éthique et déontologie : le regard d'un juriste, par Gilles RAOUL-CORMEIL, Maître de conférences en droit privé à la Faculté de Droit de Caen

Éthique et déontologie : les actions d'une union de services mandataires, par Jacques FORT, Président de l'Union Tutelles Rhône-Alpes (UTRA)

Synthèse et perspectives

16h30 | **Synthèse des travaux de la journée**, par Benoît EYRAUD, Maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 2

17h00 | **Intervention de clôture**

Fin des travaux vers 17h15